

L'INNOVATION : UN FACTEUR CLÉ POUR CONSTRUIRE L'ÉCOLE DE DEMAIN

Le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (Cnire) a été officiellement installé le 19 avril 2013. Placé auprès de la ministre déléguée à la réussite éducative, il est composé de quarante membres parties prenantes de la réussite éducative et présidé par Didier Lapeyronnie, professeur de sociologie à l'université Paris-Sorbonne, spécialiste des questions urbaines, de quartiers sensibles et d'immigration.

Il a pour mission de favoriser l'esprit d'innovation et la mutualisation des bonnes pratiques.

En termes de méthode de travail, **le conseil privilégie le repérage de pratiques de terrain, croisées avec des travaux issus de la recherche française et internationale** afin de faire émerger des recommandations pour le système éducatif et ses partenaires. Le Cnire procèdera donc par des visites, des auditions, des études de cas, etc.

Une définition de l'innovation

À l'issue de son installation, le conseil s'est doté d'une définition collective de l'innovation.

Une pratique innovante est ainsi une **action pédagogique** caractérisée par **l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages**. En cela, elle **promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire**. Prenant appui sur la créativité des personnels et de tous les élèves, une pratique innovante repose également sur une **méthodologie de conduite du changement**. Enfin, le partenariat permet à l'équipe d'enrichir son action grâce aux ressources de son environnement.

Chacun de ces points ne suffit pas à lui seul, mais plusieurs combinés font d'une action une pratique innovante dans sa conduite et dans ses effets.

Promouvoir l'esprit d'innovation

Le Cnire a pour principal objectif de promouvoir l'esprit d'innovation en matière de réussite scolaire et de réussite éducative. Il expertisera également les pratiques innovantes mises en place dans les territoires et pourra s'appuyer dans cette démarche sur le réseau des conseillers académiques recherche et développement, innovation et expérimentation (Cardie) piloté par la direction générale de l'enseignement scolaire.

Favoriser la mutualisation et la capitalisation des bonnes pratiques

Afin de favoriser la mutualisation des pratiques innovantes, le Cnire organisera le débat entre les acteurs de l'innovation (responsables du système éducatif, chercheurs, représentants des associations, etc.) et diffusera les pratiques les plus pertinentes.

Dans une perspective de capitalisation, il proposera, en juin 2014, des orientations en matière de politique d'innovation dans le domaine de la réussite scolaire et éducative.

Les pistes de travail du Cnire

Lors de son installation, le Cnire a identifié trois axes de travail prioritaires pour l'identification de bonnes pratiques et de travaux de recherche pertinents. Ces axes font chacun l'objet d'un groupe de travail.

1. « La fabrique de l'engagement » : comment favoriser l'engagement des élèves et de l'ensemble des personnels ?

Ce groupe de travail a pour mission de repérer des projets qui proposent de nouvelles manières d'évaluer et de valoriser les élèves, permettent de développer la posture d'acteur de l'élève, construisent un accueil particulier des élèves à l'École afin qu'ils y trouvent leur place, ou proposent de travailler sur les conditions favorables à l'apprentissage (espace et temps, scolaire ou non scolaire, travail sur les groupes).

2. « La fabrique de l'ouverture » : comment ouvrir l'École, en particulier aux parents ?

Ce groupe de travail est centré sur les relations entre l'École et les parents et sur la façon dont les partenaires peuvent aider à consolider cette relation. Le groupe travaillera sur quatre questions, traversées chacune de la nécessité de changer le regard sur les parents, sur l'École et sur les associations :

- comment échanger avec les parents sur des problématiques de la réussite scolaire ?
- comment organiser les médiations avec les familles éloignées culturellement et/ou géographiquement de l'École ?
- comment redonner une capacité d'agir aux familles ?
- comment reconnaître la place des parents et des partenaires ?

3. « La fabrique de la compétence » : comment développer la compétence ?

Les acquis de la recherche internationale montrent le lien étroit entre l'amélioration de la réussite de tous les élèves et l'investissement durable dans le développement professionnel continu des



La poursuite des chantiers déjà engagés

enseignants. Le groupe de travail « compétence », à partir d'études de cas repérés et d'analyses documentées par la recherche, s'attachera à identifier les conditions, environnements et dispositifs les plus propices, les pratiques les plus efficaces en matière de formation reconceptualisée, renouvelée, refondée. Les réflexions se structureront autour de plusieurs questions suivantes : la place de l'innovation dans la formation initiale et continue des enseignants et des autres acteurs de l'innovation, les modalités d'accompagnement des équipes, ou encore l'articulation entre pratiques pédagogiques (notamment en matière d'évaluation des acquis des élèves) et auto-évaluation des unités éducatives.

Le Cnire se réunira avec les Cardie les 16 et 17 octobre 2013, ainsi que les 26 et 27 mars 2014, pendant les Journées de l'innovation. Le président du Cnire remettra le premier rapport annuel en juin 2014.